**Une image contenant texte, dessin, affiche, Graphique

Description générée automatiquement**

**Inscriptions 2023/2024**

***En m’engageant au sein de l’Union Sportive Ramonville Volley Ball, je m’engage à respecter les règles du Règlement Associatif que je signerais. (annexe 1.)***

*Le QR code permet l’accès au site HelloAsso afin de régler en CB (paiement en 3 fois possible)*

Je m’inscris en : (cocher les cases correspondantes)



* FSGTUne image contenant motif, pixel

  Description générée automatiquement
  + Excellence A Masculine
  + Excellence C Masculine
  + Excellence Féminine
  + Mixte
* FFVBUne image contenant motif, pixel

  Description générée automatiquement
  + Baby Volley
  + M9-M11
  + M13-M15
  + M18-M21
  + Régionale 2 Féminine M21
  + Régionale 1 Masculine
  + Nationale 3

Nom : ……………………………………………. Prénom :…………………………

Adresse mail : ………………………………….. Téléphone :……………………...

Taille de t-shirt : ………………………………… Sexe : M / F

Formation suivie ou corps de métier (des parents pour les mineurs) :…………………..

Résident de la commune de Ramonville St Agne : Oui / Non

Fait à …………………….., le……………….

Signature

Une image contenant texte, dessin, affiche, Graphique

Description générée automatiquement

**Règlement Associatif**

1. Je m’engage au sein d’une association et j’ai pleinement conscience que son fonctionnement est soumis à la bonne volonté de tout un chacun et de la mienne aussi.
2. Je m’engage à tenir les lieux de pratique mis à disposition par l’association dans un état propre, et en tant qu’adhérent, à aider au nettoyage en cas de besoin.
3. Je participe par mon vote ou ma présence à l’Assemblée Générale de l’association.
4. Je m’engage à faciliter la vie de mon responsable de section ou d’équipe en remplissant au plus vite mes papiers d’inscription et en réglant au plus vite mon adhésion.
5. Tout acte de violence au sein de l’association (sur ou en dehors du terrain) sera sanctionné immédiatement d’un renvoi simple et définitif.
6. Si je suis participant en compétition (FSGT / FFVB), je m’engage à faire partie d’un groupe qui devra remplir les créneaux qui lui sont alloués.
7. Tout adhérent n’ayant pas réglé tout ou partie de sa cotisation au dernier jour du mois de janvier ne sera plus autorisé sur les installations.

Nom et Signature de l’adhérent

Une image contenant texte, Police, conception

Description générée automatiquement